

CONSEIL DU 8e ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU 2 JUIN 2026

VŒU

**déposé par Erwan LECLERC, Catherine LÉCUYER, Eric SCHAHN, Stéphanie MAMAN,
Sylvie DAO-BERNA, Laurence RIOT LAMOTTE et Ronan GUÉVEL**

Relatif à l'expérimentation d'un marché alimentaire hebdomadaire dans le secteur Saint-Augustin

Considérant la baisse constante de la diversité commerciale et la rareté des commerces de bouche de proximité au sein du quartier Saint-Augustin ;

Considérant la fermeture temporaire prochaine du Monoprix Saint-Augustin, qui occupait jusqu'alors une fonction essentielle de locomotive commerciale et de pivot de la vie de quartier ;

Considérant l'impact de cette fermeture sur la qualité de vie des habitants, et plus particulièrement sur l'approvisionnement des personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite ;

Considérant la nécessité de maintenir une offre alimentaire de qualité, diversifiée, axée sur les produits frais et les circuits courts, pour répondre aux besoins fondamentaux des riverains ;

Considérant la demande récurrente des conseils de quartier et des associations de riverains en faveur de la création de lieux de convivialité et d'échange au cœur de l'espace public ;

Considérant les retours d'expérience positifs observés dans d'autres arrondissements parisiens ayant mis en place des marchés alimentaires expérimentaux pour pallier la désertification commerciale temporaire ou structurelle ;

Considérant que le secteur de la place Saint-Augustin dispose de l'espace nécessaire pour accueillir, un à deux jours par semaine, un marché de plein vent sans perturber de manière excessive la circulation et la vie quotidienne ;

Considérant que ce projet doit être conçu en parfaite synergie et en complémentarité avec le marché existant de la Madeleine, afin d'optimiser l'offre globale à l'échelle de l'arrondissement ;

Sur proposition d'Erwan LECLERC, Adjoint à la Maire du 8e arrondissement, et des élus de la majorité, le Conseil du 8e arrondissement émet le vœu que la Mairie de Paris :

1. **Engage sans délai** une étude de faisabilité technique et logistique visant à implanter un marché alimentaire de plein vent expérimental sur le secteur de la place Saint-Augustin.
2. **Définisse les modalités de cette expérimentation** pour une durée de six mois renouvelable, en prévoyant une fréquence d'un à deux jours par semaine, à des horaires adaptés aux besoins des résidents et des actifs locaux.
3. **Sélectionne un panel de commerçants et d'artisans** (primeurs, bouchers, poissonniers, fromagers, etc.) garantissant une offre de produits frais de qualité et accessibles.
4. **Mène une concertation étroite** avec les Conseils de quartier, les associations de riverains et les commerçants sédentaires du secteur afin de fixer l'emplacement exact et le calendrier précis de ce marché, garantissant ainsi une parfaite insertion dans la vie locale.
5. **Présente un premier bilan d'étape** à l'issue des six premiers mois d'expérimentation, afin d'envisager, le cas échéant, la pérennisation de ce marché alimentaire Saint-Augustin.